

Élection partielle du 20 octobre 2011 Conseil Scientifique, collège B, secteur 2 Profession de foi *d'Agir Ensemble pour une université démocratique* (SNESUP-FSU, SNCS-FSU, SNASUB-FSU, SNTRS-CGT, SES-CGT, SNPRES-FO)

L'élection partielle du 20 octobre prochain doit être l'occasion d'adresser un signal fort à l'heure où les projets pour le prochain contrat quinquennal de l'Université sont envoyés à l'AERES, et où la crise financière s'installe à l'UDS, pourtant lauréate à de nombreux projets d'« excellence ».

Le Conseil scientifique (CS) joue un rôle majeur dans le recrutement et la promotion des chercheurs et enseignants-chercheurs. Il décide de l'affectation des crédits aux équipes et laboratoires de recherche. Il se prononce sur de nombreux appels d'offre. Il prépare également la politique scientifique de l'établissement, et ainsi toute une part du futur plan quinquennal. Le CS risque cependant de perdre une partie de ses prérogatives en raison de la mise en place des laboratoires d'excellence (LABEX) et de l'initiative d'excellence (IDEX) marqués par l'exclusion du plus grand nombre de scientifiques et universitaires des choix opérés.

La candidature de **Yann Tholoni**, soutenue par l'intersyndicale *Agir ensemble pour une université démocratique*, s'inscrit dans la continuité de celles de Nicolas Bourguinat, d'Olga Garzon et de Catherine Allamel, tous trois candidats *Agir ensemble* élus aux trois dernières élections partielles du CS. Notre profession de foi s'articule autour de quatre grands axes :

A. La défense et promotion des disciplines ALL-SHS, particulièrement menacées par la politique d'excellence :

En tant que représentant du secteur Arts-Lettres-Langues et Sciences Humaines et Sociales, **Yann Tholoni** s'engage à défendre l'ensemble des disciplines dangereusement exclues du périmètre d'excellence de l'IDEX de l'Université de Strasbourg. En effet, ce sont pas moins de 85% des chercheurs/enseignants-chercheurs de ce secteur qui se retrouvent hors périmètre d'excellence. Les moyens d'excellence, administrés par un comité de pilotage sans représentants du personnel, se concentreront sur quelques secteurs très limités risquant ainsi de faire disparaître de nombreux axes de recherche, de même que les enseignements correspondants. Ce sont bien des filières entières du secteur ALL-SHS qui sont menacées, au moment même où les budgets de nos composantes diminuent et où l'UdS nous impose une forte réduction des heures complémentaires.

B. La réflexion stratégique, le grand emprunt et le financement de la recherche

Le chantier du prochain quinquennal est déjà bien entamé, le projet vient d'être envoyé à l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES), pour démarrer au 1er Janvier 2013. Les projets des Unités mixtes de recherche (UMR) et Équipes d'accueil (EA), devront être portés et défendus jusqu'au bout par l'Université.

A l'heure où l'Université de Strasbourg entre dans une période de difficultés financières (suppressions d'appel d'offre du CS, heures complémentaires rognées, difficultés d'achat pour la documentation papier...), les financements d'excellence (LABEX, IDEX...) réservés au « périmètre » du même nom laissent poindre le risque de création d'une Université de Strasbourg à deux vitesses.

Nous souhaitons défendre la capacité des universitaires et des chercheurs strasbourgeois à résister à ce processus en imposant un contrôle par le CS, les conseils de composante et les laboratoires, sur ces nouvelles structures de financement de la recherche. Le rôle des collègiums dans l'animation de la recherche et dans la sélection des projets n'est guère satisfaisant à ce jour. Il faudra faire le bilan de ces structures.

Au même moment, la situation du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) ne laisse pas d'inquiéter. Réduit à un rôle d'accompagnement sans initiative dans l'opération « grand emprunt », la transformation du CNRS en force d'appoint des politiques de site est en cours. La simple baisse de moyens du CNRS déjà amorcée (-15% de soutien de base en 2011) affaiblit de façon majeure les moyens des UMR à Strasbourg. Mettre en cause la pérennité d'EA ou d'UMR conduirait par ailleurs automatiquement à restructurer l'offre de masters portée par ces équipes.

Les organisations syndicales souhaitent défendre le principe d'un financement récurrent des universités, seule garantie de préserver tous les axes de recherche ainsi que notre indépendance intellectuelle et scientifique.

C. Le recrutement et les carrières des personnels :

Le CS doit être investi d'une authentique responsabilité de validation de la composition des comités de sélection. Il doit y avoir clarification du rôle des comités d'experts (élus à l'UdS par section du Conseil National des Universités en janvier 2010) dans la formation de ces comités de sélection, par rapport à celui des directeurs de composantes. Le fonctionnement des comités de sélection devrait être soumis à un bilan critique.

D'autre part, le recrutement et les évolutions de carrière des enseignants et enseignants-chercheurs contractuels doivent se faire conformément à la Convention de gestion votée en 2010 marquant ainsi la fin des pratiques clientélistes : le passage en CDI doit être facilité pour ceux ayant une ancienneté notable pour aller vers une titularisation sur postes statutaires.

La distribution de la prime d'excellence scientifique (PES) ne doit en aucun cas être le seul volet de la revalorisation des carrières et des salaires à l'UdS. Nous sommes opposés à leur attribution automatique à certaines catégories de personnels (membres de l'IUF, Chaires d'excellence, etc.). Nous réclamons une revalorisation générale des carrières, ainsi que la création de postes statutaires, et non le développement de contrats non pérennes qui seront mis en place dans le cadre de l'IDEX.

D. La politique documentaire

Le CS est actuellement dépossédé de la politique documentaire. Il a fallu batailler ferme pour obtenir la mise en place d'un conseil de la documentation en 2011 à l'UDS. À l'heure où l'on vit d'importantes difficultés financières au SCD, les enjeux de la documentation pour la recherche semblent être négligés. Le rôle du CS dans l'élaboration de cette politique doit être renforcé.

Avec les autres élus *Agir ensemble pour une université démocratique*, **Yann Tholoni** portera nos propositions au CS sur toutes ces questions.

***Agir Ensemble pour une université démocratique* (SNESUP-FSU, SNCS-FSU, SNASUB-FSU, SNTRS-CGT, SES-CGT, SNPRES-FO)**